



# *L'Institut de Formation de la Bourse de Tunis*



## *Rapport Annuel 2019*



---

## *SOMMAIRE*

---

Mot de la Présidente de l'IFBT	P3
Gouvernance de l'IFBT	P5
Missions de l'IFBT	P6
Activités de l'IFBT en 2019	P7
Cycles Certifiant	P9
Séminaires	P10
Formations à la Carte	P12
Répartition des Participants	P12
Evolution des indicateurs	P14
Examens de Certification	P16
Autres activités de l'IFBT en 2019	P19
La situation financière	P20
Conclusion	P23
Liste des Actionnaires de l'IFBT	P 24
Ont fait confiance à l'IFBT	P25



### *Mot de Madame la Présidente du Conseil*

---

*Je voudrais, comme à l'accoutumée, commencer par adresser mes félicitations à mes coéquipiers de l'Institut de Formation de la Bourse de Tunis pour les résultats exceptionnels réalisés au titre des activités de l'Institut au cours de l'année 2019. En effet, une performance record a été enregistrée, pour la première fois, depuis la création de l'IFBT en 2000; et on s'en félicite tous.*

*Ma conviction est que, sans le soutien des membres de l'Institut qui n'ont pas cessé de lui accorder, tout au long des années de son existence, l'appui nécessaire à son développement et à sa pérennité, ces résultats ne seraient pas atteints.*

*Il m'est, également, agréable de souhaiter, à cette occasion, la bienvenue au cercle des actionnaires de notre Institut, à Tunisie Clearing, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, BH Invest et BMCE Capital. Et je voudrais leur assurer notre considération quant à leurs apports, à même de développer davantage les activités de l'IFBT et de les diversifier. C'est, d'ailleurs, cette conviction qui a poussé les membres des Conseils d'Administration de l'AIB et de l'IFBT, que j'ai l'honneur de présider, à militer en faveur de leur accès au statut d'actionnaires de l'Institut.*

*Je n'oublierai pas, également, de louer, comme d'habitude, les efforts fournis par le corps des formateurs qui continue à constituer le fer de lance de notre Institut.*

*Je me réjouis, aussi, d'annoncer un nouveau-né à l'IFBT, qu'est le Conseil Scientifique. Lancée en novembre 2019, à l'initiative du Conseil d'Administration, cette nouvelle structure, à caractère purement pédagogique, vient renforcer les capacités de l'Institut en matière d'innovation et de veille; et je peux témoigner que les résultats commencent déjà à rejaillir, de façon très favorable, sur les activités de notre Institut.*

*Toutefois, nous devons en tant qu'intervenants au niveau de l'IFBT, dans cette conjoncture difficile que traverse notre secteur d'activité, et notre économie, en général, doubler d'efforts pour maintenir le cap durant les années futures.*

*C'est vrai que nous sommes tous conscients que l'année 2020, est doublement affectée, en raison de la pandémie du coronavirus. Mais restons, optimistes et unis, à cet égard.*

*Dalenda Bayou*

---

## *Gouvernance de l'IFBT*

---

### *Le Conseil d'Administration*

Présidente : Mme Dalenda Bayou, en sa qualité de Présidente de l'Association des Intermédiaires en Bourse

Membres :

- Madame Sonia Ben Frej El Arbi, Représentant AIB
- Monsieur Riadh Borjini, Représentant BNA Capitaux
- Monsieur Mehdi Bach Hamba, Représentant CGI
- Monsieur Zaher Jebali, Représentant SCIF
- Monsieur Ilyes Baili, Représentant STB Finance
- Monsieur Mohamed Yassine Bouziri, Représentant MAC SA
- Monsieur Abdelaziz Hammami, Représentant Amen Invest
- Monsieur Zied Largueche, Représentant Tunisie Valeurs
- Monsieur Walid Kriaa, Représentant Mena Capital Partners
- Monsieur Karim Maaref, Représentant UIB Finance

### *Equipe de l'IFBT*

- Madame Dalenda Bayou, Présidente Directrice Générale
- Monsieur Aissa Serhane, Directeur de l'Institut
- Madame Olfa Swiden, Chargée Administratif et Financier
- Monsieur Moncef Sellami, Expert Comptable, Sous traitant de la comptabilité

### *Commissaire aux Comptes*

Cabinet FINOR

### *Le Conseil Scientifique*

- M. Mehdi BACH HAMBBA, Président
- M. Zaher JEBALI, Membre
- M. Zied LARGUECHE, Membre
- M. Maher ZOUARI, Membre
- M. Chiheb CHAKER, Membre
- M. Naoufel BEN RAYANA, Enseignant Universitaire, Membre

Le secrétariat du Conseil Scientifique est assuré par le Directeur de l'IFBT.



---

## *MISSIONS DE L'IFBT*

---

L'Institut de Formation de la Bourse de Tunis est une émanation de l'Association des Intermédiaires en Bourse. Il a été agréé par le Ministère de la Formation Professionnelle, en 2004, sous le N° 04 620 11.

Alimentant la place financière tunisienne par des compétences hautement qualifiées dans les domaines des activités financières, des métiers et techniques de marché, l'Institut de Formation de la Bourse de Tunis (IFBT), s'engage depuis sa création, en 2000, à répondre aux besoins de formation et de perfectionnement exprimés par les professionnels de la place, face aux exigences des nouveaux métiers générés par la spécialisation, et ce, dans un environnement en perpétuelle mutation.

Ainsi, l'IFBT propose une large gamme de produits répondant aux différentes attentes des professionnels de la Finance, à travers, essentiellement, :

- des cycles pour certification professionnelle locale (cartes professionnelles)
- des cycles pour certification internationale (CISI, IPAG)
- des séminaires de formation
- des programmes à la carte

Le champ d'intervention de l'IFBT couvre l'ensemble des acteurs au niveau du marché des capitaux, au sens large, (Intermédiaires en Bourses, Sociétés de Gestion, Sociétés d'Investissement, Banques, Assurances, etc...), les entreprises non financières, ainsi que tout autre organisme ou personne physique (les particuliers) intéressés par des formations spécifiques rentrant dans le cadre des compétences de l'Institut.

# *Les Activités de l'IFBT au cours de l'année 2019*



---

## *Les Activités au titre de 2019*

---

### *Les Faits Saillants*

Les activités de l'IFBT ont été marquées en 2019 par certains faits dont nous citons ci-après les plus importants :

1/ Ouverture du capital de l'IFBT à deux Adhérents de l'AIB qui en ont fait la demande pour l'acquisition, chacun, de quatre actions d'une valeur nominale de 100 dt l' action.

2/ Ouverture du Capital de l'IFBT à des non membres de l'AIB. A cet effet, et par décision de l'Assemblée Générale Extra Ordinaire , il a été procédé à l'amendement de l'article 10 des Statuts de l'Institut.

3/ Instauration du Conseil Scientifique de l'IFBT dont la mission est de traiter, en collaboration avec la Direction Générale, de l'organisation générale de la formation, des questions relatives aux programmes et au régime des études et examens, du recrutement des formateurs et de leur évaluation, ainsi que de toutes autres missions, d'ordre pédagogique, à lui confiées par le Conseil d'Administration de l'IFBT.

4/ Enregistrement d'une évolution de 30% des revenus dégagés par l'activité de l'IFBT au 31/12/2019, et ce, en comparaison avec les réalisations au titre de 2018. Le résultat net, au titre de 2019, s'est situé, en conséquence, au niveau de 107.000dt; soit un accroissement de 231% par rapport aux réalisations de 2018; comparé à l'année 2017 qui a dégagé jusqu'à ce jour, le meilleur résultat (65.488 dt), le taux de croissance est de l'ordre de 63%.

Les activités de l'IFBT au cours de l'année 2019 sont reprises, en détail, dans les chapitres suivants du rapport de gestion.



---

## *Les Activités au titre de 2019*

---

### *Les Cycles Certifiant*

<b>Cycle</b>	<b>N.candidats 2019</b>	<b>N.candidats 2018</b>
<b>Gestion d'Actifs</b>	12	09
<b>Normes IFRS</b>	77	58
<b>Négociateur en Bourse</b>	08	07
<b>Post-marché</b>	11	08
<b>Fondamentaux des Services Financiers</b>	08	-
<b>Corporate Finance</b>	08	07
<b>Nombre Global</b>	124	89

Au vu des données reprises dans le tableau ci-dessus, le nombre de bénéficiaires de programmes de formation à caractère certifiant, organisés par l'IFBT en 2019, a été de l'ordre de 124, contre 89 enregistrés en 2018 et 42 en 2017, soit un taux d'accroissement variant dans un trend ascendant de 39,3% et de 195% par rapport à 2018 et 2017, respectivement.

---

## *Les Activités au titre de 2019*

---

### *Les Séminaires*

<b>Intitulé</b>	<b>N.Participants 2019</b>	<b>N.Participants 2018</b>
<b>Loi de Finance 2019</b>	53	115
<b>FATCA</b>	39	47
<b>Marchés Monétaire et Financier</b>	10	-
<b>Contrôle de gestion</b>	27	-
<b>Registre National des Entreprises</b>	33	-
<b>Contrôle et gestion des risques</b>	07	18
<b>SWIFT Standards</b>	92	-
<b>Management des Projets</b>	20	-
<b>Gestion OPCVM</b>	12	06
<b>Gestion patrimoniale</b>	07	07
<b>Total</b>	<b>300</b>	<b>309</b>

Quant à l'activité « Séminaires », l'année 2019 a enregistré un nombre de bénéficiaires de 300, contre 309 en 2018 et 117 en 2017. Ce résultat, faut-il le signaler, a été atteint, en partie, grâce à l'action sur les standards SWIFT, organisée en étroite collaboration avec Tunisie Clearing au profit de 92 personnes environ. Cette action rentre dans le cadre de la préparation à la mise en place du nouveau système d'exploitation du Dépositaire Central des Titres.



---

## *LA FORMATION A LA CARTE*

---

Pour ce qui est des programmes de formation à la carte, il y a lieu de noter que, contrairement aux deux années précédentes, l'année 2019 n'a enregistré aucune action, et ce, malgré des offres préparées par l'équipe de l'IFBT, en réponses à des demandes faites par certains organismes, à l'instar de Microcréd, ministère du commerce, UBCI, et autres sociétés privées.

Par ailleurs, d'autres projets répondant à des besoins spécifiques émanant des membres de l'AIB et touchant des sujets tels que la LAB/FT et la réglementation FATCA, ont fait l'objet de discussions avec certains bailleurs de fonds internationaux et régionaux, à savoir la BERD et l'USAID. L'exécution de ces projets a été reportée pour l'année 2020.

---

## *LA REPARTITION DES PARTICIPANTS*

---

Le nombre de participants aux programmes de formation, en termes de cycles certifiant et de séminaires, dispensés par l'IFBT en 2019, tel que détaillé dans le tableau ci-dessous, s'établit à 424, contre 398, en 2018 ; soit une évolution de 6,5%.

Avec 203 bénéficiaires, le secteur des banques et des assurances continue à représenter une part importante, soit 48%, du total du nombre total des formés par l'IFBT, en 2019 ; ce qui témoigne, encore une fois, de l'importance qu'accorde ledit secteur aux activités de l'Institut. Le secteur des intermédiaires en bourse et des autres composantes du marché financier se place en deuxième position avec 178 bénéficiaires, ou une part de 42%.

Toutefois, la défaillance enregistrée au niveau du segment « formation à la carte », telle qu'expliquée ci-dessus, a fait chuter le nombre global de bénéficiaires de programmes, tout types de formation confondus, dispensés par l'IFBT, en 2019. En effet, ce nombre est passé de 463 en 2018 à 424 en 2019, soit une baisse d'environ 8,5%.

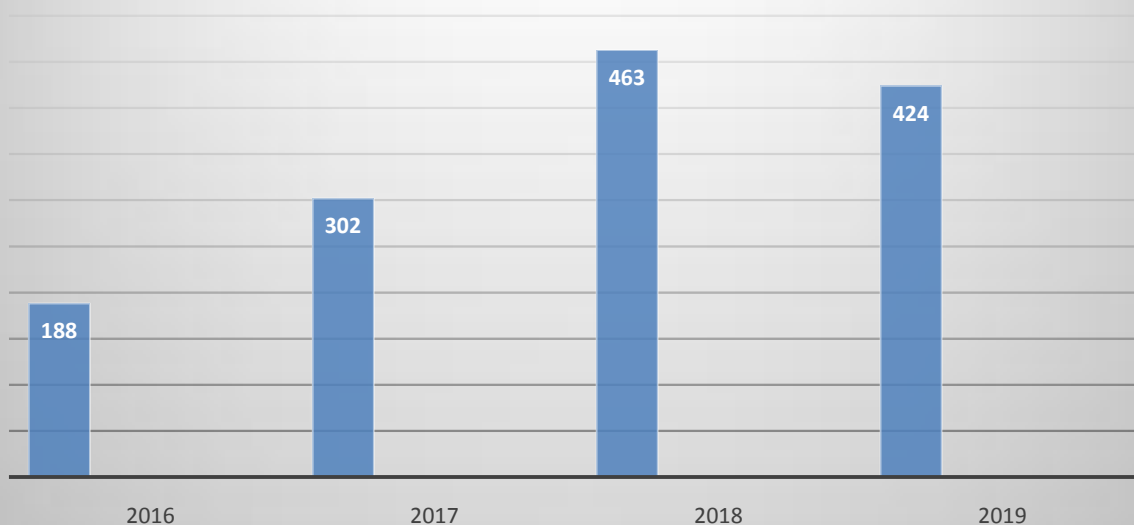
<b>Actions / Etablissement</b>	<b>Nombre</b>
<b>Les Cycles Certifiant</b>	<b>124</b>
* Inter. en Bourse&M.Financier	54ou43,5%
*Banques & Assurances	62ou50%
* Autres	08ou 6,5%
<b>Les Séminaires</b>	<b>300</b>
* Inter.en Bourse &M.Financier	124ou41,3%
* Banques& Assurances	141ou47%
* Autres	35ou11,7%
<b>Total</b>	<b>424</b>

Les deux schémas ci-dessous reprennent une illustration graphique des données chiffrées sus indiquées qui se rapportent à l'évolution du nombre global de personnes formées par l'IFBT au cours de la période 2016-2019, pour ce qui est du graphique1. Le graphique2 retrace l'évolution du nombre des formés au cours de ladite période, mais ventilé par nature d'action : formation certifiante, séminaires et actions à la carte.

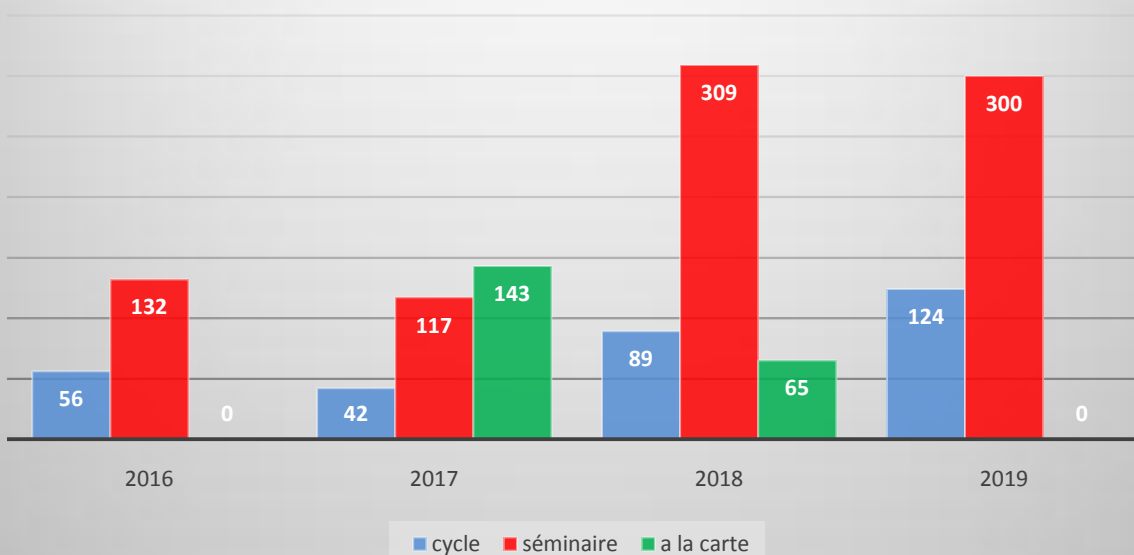
En effet, ce nombre connaît une évolution appréciable sur la période concernée, en passant de 188 en 2016 à 424 en 2019 avec un pic de 463, enregistré en 2018.

Ventilées par nature d'actions, lesdites données montrent bien la prédominance du segment « séminaires » dans les activités de l'IFBT, mais avec une évolution marquante des "cycles certifiant" qui constituent la vocation essentielle de l'Institut.

## Evolution du nombre global d'apprenants sur la période 2016-2019 (Graphique1)

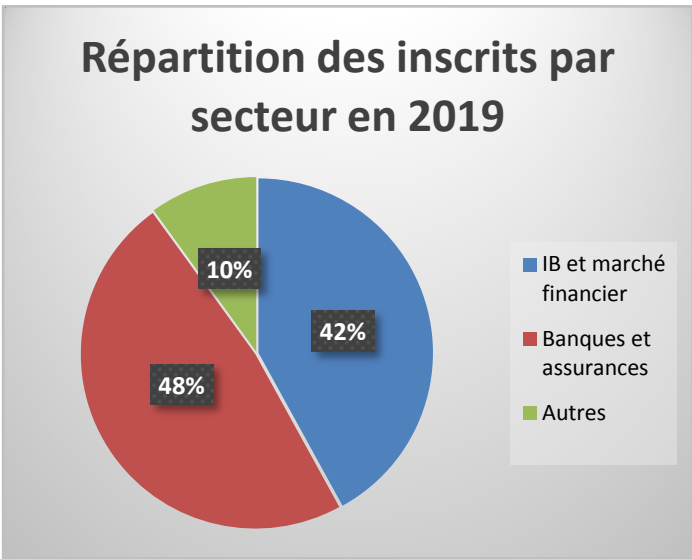
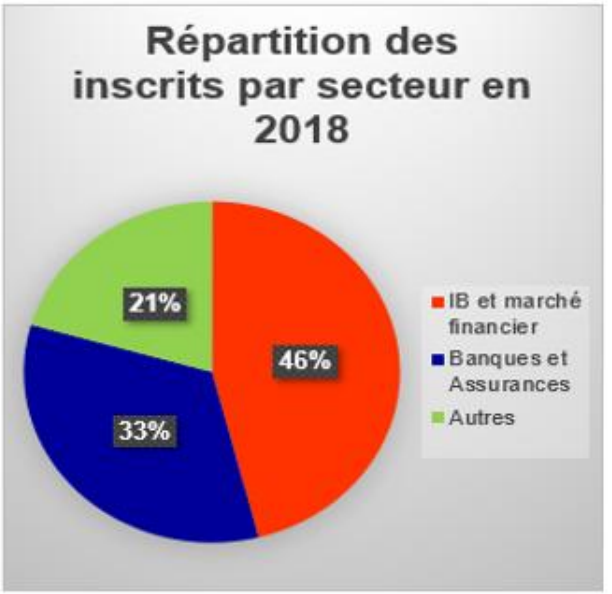


## Evolution du nombre d'apprenants sur la période 2016-2019 réparti par nature d'actions (Graphique2)



Par ailleurs, il y a lieu de constater que la comparaison, illustrée par les graphiques ci-après, de la répartition des inscrits aux programmes de formation organisés par l'IFBT, par secteur, en 2017, 2018 et 2019 fait ressortir que cette répartition devient plus équilibrée en 2019, compte tenu de la vocation essentielle de l'Institut et de son ouverture sur son environnement.

Aussi, autant l'IFBT doit songer à satisfaire, en priorité, les intérêts de ses adhérents et des intervenants au niveau du marché financier, autant il doit œuvrer à élargir son rayon d'action, et ce, en vue de mobiliser davantage de candidats et de drainer, par conséquent, plus de ressources financières.



---

# *LES EXAMENS de CERTIFICATION*

---

## *Les Certifications Professionnelles Locales*

Il est à rappeler que, selon la réglementation en vigueur, seule l'AIB est habilitée par le Conseil du Marché Financier à délivrer les cartes obligatoires pour l'exercice, par les professionnels du secteur, des métiers de Négociateur en Bourses, de Gestionnaire de portefeuille et de BackOffice.

L'IFBT, et sous l'égide de l'AIB, établit les programmes de formation préparant aux examens, ainsi que les critères de réussite.

Les Jurys des examens précités, délibèrent sur les résultats de chaque examen qui sont communiqués au Conseil du Marché Financier, pour information.

Les résultats desdits examens enregistrés en 2019, sont détaillés comme suit:

### ***1- Le cycle "Gestion d'Actifs"***

Considéré comme cycle phare de l'IFBT, la formation en gestion d'actifs a fait l'objet de deux sessions d'examens de certification au cours de l'année 2019; la première étant au titre de la 9ème promotion et a enregistré la réussite des huit (08) candidats inscrits; soit un taux de réussite de 100%. La deuxième session, a concerné onze candidats inscrits au titre de la 10ème promotion, déroulée en 2019. Cette deuxième session d'examen a également enregistré un taux de réussite de 100%.

### ***2- Le cycle " Négociateur en Bourse"***

Neuf candidats, relevant tous du secteur financier, essentiellement les intermédiaires en bourse, ont bénéficié, en 2019, de la formation " négociateur en bourse", dont six ont été certifiés; soit un taux de réussite de 66,6%.

### ***3- Le cycle "Post-Marché"***

Le cycle de formation en post-marché, au titre de l'année 2019 a été organisé au profit de onze (11) candidats. Démarré en novembre 2019, ce cycle s'est poursuivi jusqu'en février 2020, avec le module central, assuré par Tunisie Clearing, sur« l'organisation et les activités du Dépositaire Central des Titres ». Les examens y afférents sont programmés pour le deuxième trimestre de 2020.

Il y a lieu de rappeler, à ce sujet, que ledit cycle a fait, au préalable, l'objet d'une refonte touchant les volets organisationnels et pédagogiques et visant une meilleure adaptation aux exigences du métier.





## *Les Certifications Internationales*

### ***1- La certification CISI***

L'IFBT est accrédité, depuis 2011, par le Chartered Institute of Securities and Investment (CISI), Organisme de certification, de renommée internationale, basé à Londres, pour dispenser des cycles de formation sanctionnés par des certifications validées par ledit Institut; Ces certifications touchent les domaines de la finance d'entreprise et de marché.

En 2019, l'IFBT a assuré des formations sur les sujets du "Corporate Finance" et des "Fondamentaux des services financiers". Les résultats enregistrés, à ce titre, se présentent comme suit :

- Corporate Finance : 04 candidats ont validé le module local sur la réglementation préalable pour le passage de l'examen international pour lequel un candidat s' y est présenté avec succès.
- Fondamentaux des services financiers : 08 certifiés sur huit postulants; soit un taux de réussite de 100%.

### ***2- La certification IFRS***

Dans le cadre de la diversification de ses programmes de partenariat en vue d'enrichir la gamme des produits offerts, l'IFBT a monté, en 2019, un projet de formation sur les normes comptables internationales IFRS, et ce, en étroite collaboration l'IPAG, institut français de certification de renommée international.

Démarrée en 2019, la formation dans le domaine des IFRS a touché, dans une première promotion, 45 candidats dont 15 ont été admis à l'examen de certification.

A la demande de certains établissements, une deuxième promotion a été programmée par l'IFBT à partir novembre 2019, pour une vingtaine de candidats. Ledit cycle ayant été achevé en février 2020, les examens de certification sont prévus pour juin de la même année.

---

## *AUTRES ACTIVITES DE L'IFBT EN 2019*

---

Par ailleurs, l'IFBT a dû réaliser en 2019 d'autres actions d'envergure visant à renforcer ses programmes et à élargir son champ d'intervention ; ci-après, les plus importantes:

\* L'Assemblée Générale Ordinaire de l'IFBT, au titre de l'exercice 2018, tenue le jeudi 30 mai 2019, a approuvé l'entrée des intermédiaires en bourse, BH Invest et BMCE Capital Securities, au capital social de l'Institut, et ce, à concurrence de quatre (04) actions, pour chaque institution.

\* Dans le cadre de la consolidation des capacités de l'IFBT en matière de conception et de mise en place de programmes plus adaptés aux besoins de la profession, d'une part, et de l'élargissement de son domaine de compétence à d'autres métiers innovants de la finance, d'autre part, l'AIB a autorisé, à titre exceptionnel, l'ouverture du capital social de sa filiale, l'IFBT, aux non membres de l'Association issus du Marché Financier, exclusivement. Dans le même sillage, l'AGE de l'IFBT du 03 octobre 2019, et sur proposition du Conseil d'Administration qui a décidé l'ouverture du capital social de l'Institut aux non membres de l'AIB, Tunisie Clearing et la BVMT, à raison de quatre (04) actions, pour chaque institution, a procédé aux amendements des statuts de l'IFBT, notamment l'article 10.

\* Finalisation de la mise en place d'une formation certifiante sur le thème de la LAB/FT en partenariat avec un prestataire de services français spécialisé dans le domaine de la formation en finance (Barchen), à dispenser selon le mode de la formation à distance. Le démarrage de ce programme, prévu pour le premier trimestre 2020, a dû être reporté à cause de la pandémie du Covid-19.

\* Organisation, en juin 2019, dans les locaux de la BVMT, d'une cérémonie de distribution de cartes professionnelles pour les métiers « gestion d'actifs » et « négociateur en bourse » et des certificats « IFRS », en présence des premiers responsables du secteur et du Directeur Général Adjoint du partenaire, l'IPAG.

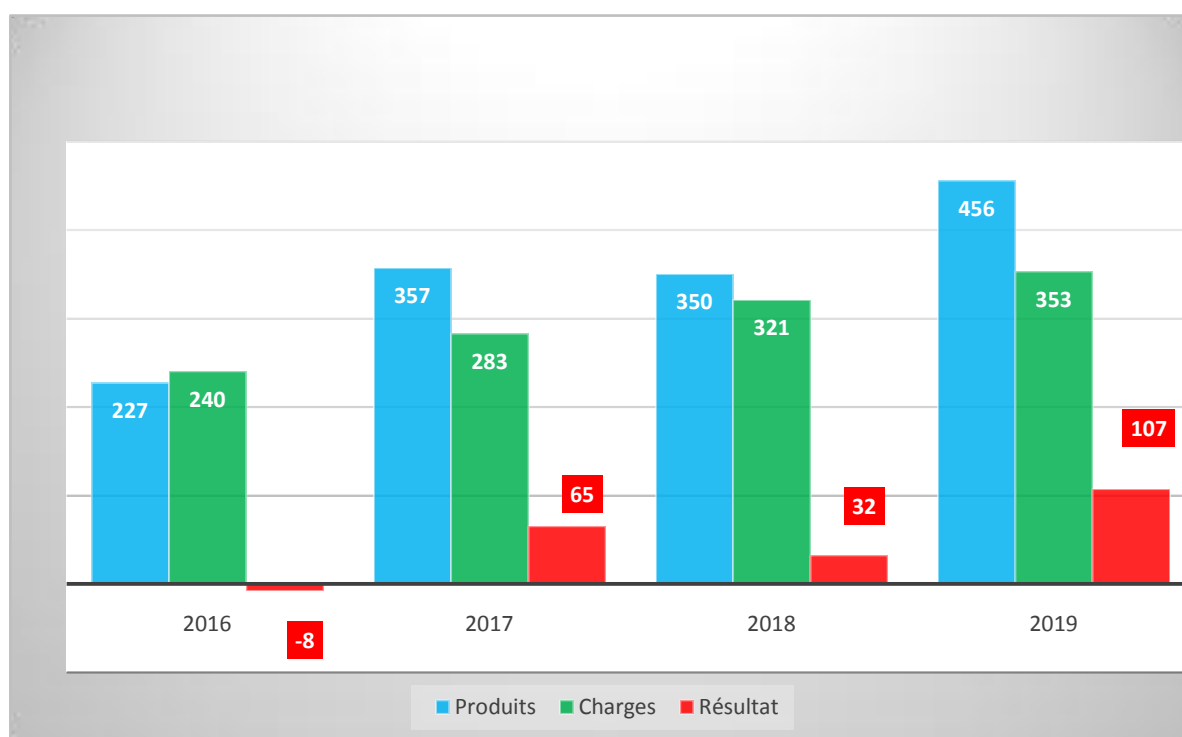
\* Lancement de requêtes auprès de la BERD et de l'USAID, dans le cadre de la recherche de financements extérieurs pour certains programmes d'envergure au profit des cadres du secteur. Les thèmes ciblés dans une première étape concernent la LAB/FT et la réglementation FATCA.

\* En fin, l'événement marquant de 2019 consiste en l'instauration au sein de l'IFBT d'un Conseil Scientifique. En effet, par décision du Conseil d'Administration du 03 octobre 2019, a été instauré le Conseil Scientifique de l'IFBT. Cette structure a pour mission de traiter, de concert avec la Direction Générale, de l'organisation générale de la formation, des questions relatives aux programmes et au régime des études et examens, du recrutement des formateurs et de leur évaluation, ainsi que de toutes autres missions, d'ordre pédagogique, à lui confiées par le Conseil d'Administration de l'IFBT. La composition dudit Conseil est indiquée en préambule ( Gouvernance) du présent rapport de gestion.

## APERCU SUR LA SITUATION FINANCIERE

Evolution de la Situation Financière sur la Période 2016-2019(chiffres clés)

	2016	2017	2018	2019	Evolution 2019/2018 en %
<b>Total Bilan</b>	<b>420.241</b>	<b>483.782</b>	<b>596.397</b>	<b>669.314</b>	<b>12%</b>
<b>Produit d'Exploitation</b>	<b>227.074</b>	<b>357.131</b>	<b>349.896</b>	<b>455.607</b>	<b>30%</b>
<b>Charges d'Exploitation</b>	<b>240.298</b>	<b>282.782</b>	<b>320.992</b>	<b>353.176</b>	<b>10%</b>
<b>Résultat Net</b>	<b>-8.541</b>	<b>65.488</b>	<b>32.272</b>	<b>106.968</b>	<b>231%</b>



### *Commentaire des Chiffres Clés de la situation financière arrêtée au 31/12/2019*

La comparaison des résultats de 2019, réalisés par l'IFBT, en termes de Produits, de Charges et de Résultat Net, avec ceux de 2018, fait ressortir les remarques suivantes:

- Une hausse de 30% au niveau des Produits
- Une hausse de 10% pour les Charges
- Une envolée de 231% du Résultat Net

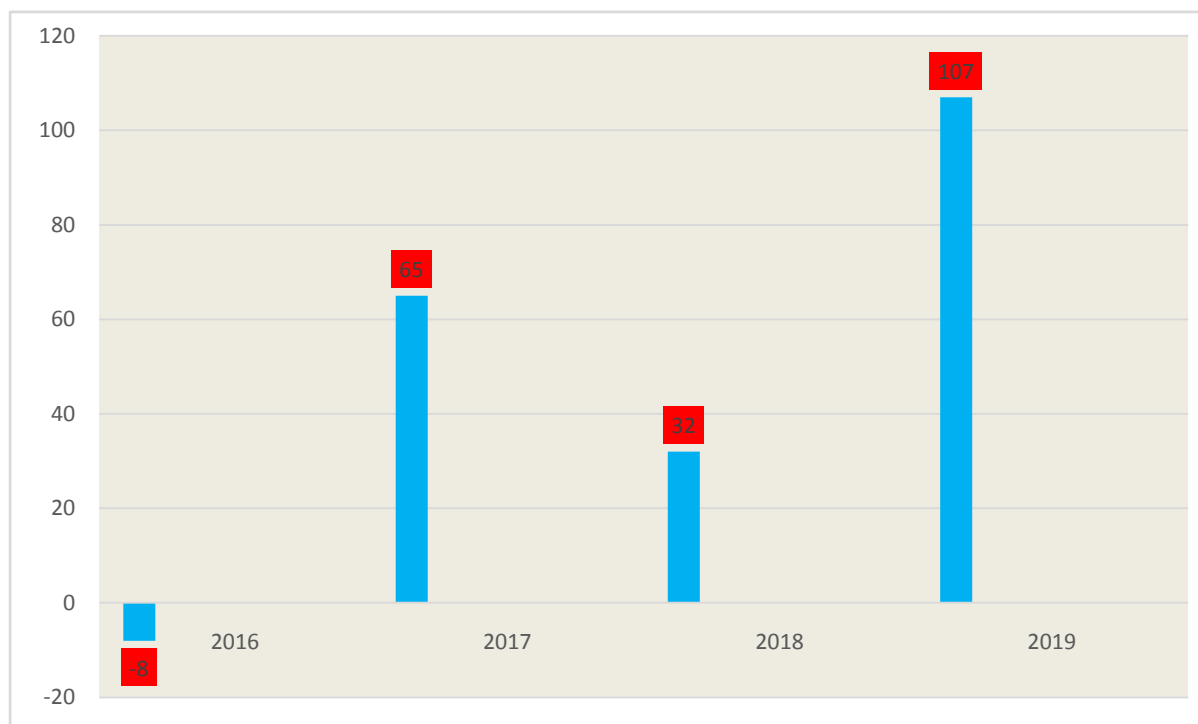
Cette performance trouve son origine dans le fait que l'année 2019 a été une année marquée par un volume d'activité dense et varié, essentiellement en ce qui concerne la formation certifiante. Ce qui s'est traduit par une augmentation appréciable des produits de l'ordre de 30%.

En effet, comparés à l'année précédente, la légère baisse enregistrée au niveau des participations à l'activité "séminaires", d'une part, et l'absence d'actions à la demande, d'autre part, ont été largement compensées, en 2019, par l'évolution du nombre des cycles certifiant et du nombre de participants qui s'y ont inscrits.

Par ailleurs, la hausse des charges de 10%, en 2019 par rapport à 2018, inférieure à l'évolution des produits, s'explique, essentiellement, par la compression des dépenses relatives à la location de salles d'hôtels, avec pauses et déjeuners, pour certains séminaires, cycles et manifestations.

La conjugaison des éléments détaillés ci-dessus, engendre un résultat net dégagé par les activités de l'IFBT, au titre de l'exercice 2019, de l'ordre de 107.000 dt.

## Evolution du Résultat Net sur la période 2016-2019



### Commentaires sur l'évolution du résultat net

Une analyse de l'évolution du résultat net dégagé par les activités de l'IFBT sur la période 2016-2019, fait ressortir les principaux constats suivants:

- Evolution en dents de scie du résultat net, mais dans un trend ascendant, notamment au cours des quatre dernières années; En effet, les chiffres passent de -8.000 dt, en 2016 à 107.000 dt, en 2019;
- Résultat légèrement déficitaire constaté au titre de l'exercice 2016, faisant suite à une baisse de l'activité au cours de ladite année;
- Résultat de l'ordre de 65.000 dt réalisé en 2017, grâce à l'organisation de programmes de formation à la demande;
- Résultat, de 32.000dt en 2018, certes en baisse par rapport à 2017, mais supérieur à la moyenne de 13.000 dt, enregistrée sur la période 2012/2017;
- Performance enregistrée en 2019, soit un résultat net de 107.000 dt.

---

## ***CONCLUSION DU RAPPORT DE GESTION DE L'IFBTAU TITRE DE L'EXERCICE 2019***

---

S'il est vrai que l'IFBT a pu réaliser un résultat exceptionnel en 2019, et ce grâce à la conjugaison des efforts de tous les intervenants, mais l'on doit garder à l'esprit que le plus important reste à faire; il s'agit de maintenir le cap et de sauvegarder les acquis, dans une conjoncture assez difficile par laquelle passe notre secteur d'activité, et ce, dans un environnement caractérisé par un marasme économique et financier.

Par ailleurs, la crise engendrée par la pandémie du Covid-19 vient compliquer davantage la situation. En effet, les activités de l'IFBT ont été subitement suspendues suite au confinement général décidé par les autorités du pays. Les programmes d'action programmées pour le premier semestre de l'année 2020 ont dû être, par conséquent, reportés pour d'autres échéances. Ce qui aura des conséquences lourdes sur les revenus, et par voie de conséquence, sur le résultat, à dégager par l'Institut au titre de l'exercice 2020.

Cette crise constitue, certes, une menace pour la marche normale de l'IFBT, à court terme; mais elle offre, d'un autre côté, une opportunité pour développer au sein de l'Institution des mécanismes pédagogiques, à même d'assurer la continuité des activités de formation dans de telles circonstances. Le système de formation à distance en est le meilleur exemple.

En attendant la mise en place d'un tel système qui s'avère, à priori, coûteux pour un établissement de la taille de l'IFBT, ce dernier devra procéder à la recherche d'autres applicatifs lui permettant d'assurer, à court terme, et à des conditions plus avantageuses, ses activités de formation. Tous les intervenants, à cet effet, notamment, les formateurs doivent être mis à contribution pour réussir cette opération.

La tâche s'annonce difficile, mais gardons espoir; tous unis, nous réussirons.

## Liste des actionnaires de l' IFBT

Actionnaire	Nbre d'actions
Dalenda Bayou	4
AFC	4
AIB	2904
Amen Invest	4
Attijari Intermédiation	4
BEST Invest	8
BH INVEST	4
BIAT Capital	4
BNA Capitaux	4
BVMT	4
CGI	4
COFIB Capital Finance	4
FINACORP	4
MAC SA	4
MENA CAPITAL PARTNER	4
SCIF	4
STB Finance	12
Tunisie Valeurs	4
Tunisie Clearing	4
UBCI Finance	4
Union Financière	4
UIB Finance	4
<b>Total</b>	<b>3000</b>



# ONT FAIT CONFIANCE A L'IFBT

## ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE



---

## **RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'AGO DE L'IFBT AU TITRE DE L'EXERCICE 2019**

---

### **PREMIERE RESOLUTION**

*L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2019, et du rapport général du Commissaire aux Comptes relatif aux états financiers de l'exercice 2019, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2019, tels que présentés.*

*Soumise au vote, cette résolution est approuvée à l'unanimité des présents*

### **DEUXIEME RESOLUTION**

*L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, tels que prévus par la loi n°2000 93 du 03 novembre 2000.*

*Soumise au vote, cette résolution est approuvée à l'unanimité des présents*

### **TROISIEME RESOLUTION**

*L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter, comme suit, le résultat de l'exercice clos au 31/12/ 2019 :*

*Résultat de l'Exercice : 106.967,978  
Résultat reporté : 129.156,866  
Réserve légale : 5.079,960*

*Résultat reporté  
après affectation : 231.044,884*

*Soumise au vote, cette résolution est approuvée à l'unanimité des présents*

### **QUATRIEME RESOLUTION**

*L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserves aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.*

*Soumise au vote, cette résolution est approuvée à l'unanimité des présents*

## **CINQUIEME RESOLUTION**

*L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'entrée de Tunisie Clearing et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, en tant qu'actionnaires au capital de l'IFBT.*

*Soumise au vote, cette résolution est approuvée à l'unanimité des présents*

## **SIXIEME RESOLUTION**

*L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la société ou au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous les dépôts et accomplir toutes les formalités de publication légales ou autres.*

*Soumise au vote, cette résolution est approuvée à l'unanimité des présents*

---

# ***RAPPORT FINANCIER***

---

**Rapports du Commissaire aux Comptes  
sur les Etats Financiers de l'Exercice  
clos le 31 Décembre 2019**



**Société d'expertise comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre**

Immeuble International City Center - Tour des Bureaux

Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie

Tél (L.G) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405

RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000

Mail : [administration@finor.com.tn](mailto:administration@finor.com.tn)

**Institut de formation de la bourse de Tunis « I.F.B.T »**

**Rapports du Commissaire aux comptes sur les états financiers  
de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

**SOMMAIRE**

---

**I- RAPPORTS**

- 1- Rapport Général du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2019
- 2- Rapport Spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

**II- ETATS FINANCIERS**

- 1- Bilan
- 2- Etat de résultat
- 3- Etat de flux de trésorerie
- 4- Notes aux états financiers

Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les  
Etats Financiers de L'exercice Clos le 31 Décembre  
2019



Société d'expertise comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre

Immeuble International City Center - Tour des Bureaux  
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie  
Tél (LG) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405  
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000  
Mail : administration@finor.com.tn

## RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les Actionnaires de l'institut de formation  
de la bourse de Tunis « I.F.B.T »

### I- Rapport sur l'audit des états financiers

#### Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 24 mai 2018, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut de Formation de la Bourse de Tunis « I.F.B.T », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 669.314, un bénéfice net de D : 106.968 et une trésorerie positive à la fin de la période de D : 115.185.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



## **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des

procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle et
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

## **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 26 Mai 2020

**FINOR**

Karim DEROUICHE



Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes au  
Titre de l'Exercice Clos le 31 Décembre 2019



**Société d'expertise comptable**  
**Inscrite au Tableau de l'Ordre**  
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux  
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie  
Tél (LG) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405  
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000  
Mail : administration@finor.com.tn

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Messieurs les Actionnaires de l'institut de formation  
de la bourse de Tunis « I.F.B.T »

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons pas relevé, au cours de nos investigations, des opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 26 Mai 2020

**FINOR**

Karim DEROUICHE



*ETATS FINANCIERS  
DE L'EXERCICE CLOS LE  
31 DECEMBRE 2019*

*Bilan*

*Etat de Résultat*

*Etat de Flux De Trésorerie*

*Notes aux Etats Financier*

---

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

---

INDEX

---

<u>BILAN</u>	1-2
<u>ETAT DE RESULTAT</u>	3
<u>ETAT DE FLUX DE TRESORERIE</u>	4
<u>NOTES AUX ETATS FINANCIERS</u>	
Note 1 : Présentation de l'institut	5
Note 2 : Cadre de référence retenu pour l'établissement des états financiers	5
Note 3 : Principes et bases de mesures comptables appliqués	5
Note 4 : Immobilisations incorporelles et corporelles	7
Note 5 : Clients et comptes rattachés	9
Note 6 : Autres actifs courants	10
Note 7 : Placements et autres actifs financiers	10
Note 8 : Liquidités et équivalents de liquidités	10
Note 9 : Capitaux propres	11
Note 10 : Fournisseurs et comptes rattachés	11
Note 11 : Autres passifs courants	11
Note 12 : Revenus	12
Note 13 : Achats consommés	12
Note 14 : Charges de personnel	12
Note 15 : Dotations aux amortissements et aux provisions	12
Note 16 : Autres charges d'exploitation	13
Note 17 : Charges financières	14
Note 18 : Produits financiers	14
Note 19 : Impôt sur les société	15



**INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS****"I.F.B.T"**

19 Bis, Rue Kamel Ataturk - 1001 Tunis, Tunisie

**BILAN***(Montants exprimés en dinar)*

	Notes	31 Décembre		Variation
		2019	2018	
<b>ACTIFS</b>				
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
Immobilisations incorporelles		23 458	18 858	4 600
Moins : amortissements		(16 956)	(13 606)	(3 350)
		<u>6 502</u>	<u>5 252</u>	<u>1 250</u>
Immobilisations corporelles		166 143	164 943	1 200
Moins : amortissements		(148 946)	(141 517)	(7 429)
		<u>17 197</u>	<u>23 426</u>	<u>(6 229)</u>
Total des actifs immobilisés	4	<u>23 699</u>	<u>28 678</u>	<u>(4 979)</u>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<u>23 699</u>	<u>28 678</u>	<u>(4 979)</u>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Clients et comptes rattachés	5	150 047	126 278	23 769
Autres actifs courants	6	218 473	206 701	11 772
Placements et autres actifs financiers	7	161 910	131 765	30 145
Liquidités et équivalents de liquidités	8	115 185	102 975	12 210
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<u>645 615</u>	<u>567 719</u>	<u>77 896</u>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<u>669 314</u>	<u>596 397</u>	<u>72 917</u>



**INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS****"I.F.B.T"**

19 Bis, Rue Kamel Atatürk - 1001 Tunis, Tunisie

**BILAN***(Montants exprimés en dinar)*

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>		<u>Variation</u>
		<u>2019</u>	<u>2018</u>	
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social		300 000	300 000	-
Réserves légales		24 920	18 122	6 798
Résultats reportés		129 157	103 683	25 474
<u>Total des capitaux propres avant résultat</u>		<u>454 077</u>	<u>421 805</u>	<u>32 272</u>
Résultat de l'exercice		106 968	32 272	74 696
Total des capitaux propres avant affectation	9	<u>561 045</u>	<u>454 077</u>	<u>106 968</u>
<b>PASSIFS</b>				
<b>PASSIFS COURANTS</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	10	52 237	54 254	(2 017)
Autres passifs courants	11	56 032	88 066	(32 034)
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		<u>108 269</u>	<u>142 320</u>	<u>(34 051)</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>108 269</u>	<u>142 320</u>	<u>(34 051)</u>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<u>669 314</u>	<u>596 397</u>	<u>72 917</u>

**INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS**  
**"I.F.B.T"**

19 Bis, Rue Kamel Ataturk - 1001 Tunis, Tunisie

**ETAT DE RESULTAT**

*(Montants exprimés en dinar)*

	<u>Notes</u>	<u>Exercice</u>		<u>Variation</u>
		<u>2019</u>	<u>2018</u>	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Revenus	12	455 607	349 897	105 710
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<u>455 607</u>	<u>349 897</u>	<u>105 710</u>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats consommés	13	220 476	197 919	22 557
Charges de personnel	14	36 089	40 432	(4 343)
Dotations aux amortissements et aux provisions	15	10 779	9 268	1 511
Autres charges d'exploitation	16	85 832	73 373	12 459
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<u>353 176</u>	<u>320 992</u>	<u>32 184</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<u>102 431</u>	<u>28 905</u>	<u>73 526</u>
Charges financières nettes	17	(502)	(1 338)	836
Produits financiers	18	9 288	5 448	3 840
Autres gains ordinaires		3	1	2
Autres pertes ordinaires		(31)	(224)	193
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<u>111 189</u>	<u>32 792</u>	<u>78 397</u>
Impôt sur les sociétés	19	(3 837)	(420)	(3 417)
Contribution sociale de solidarité		(384)	(100)	(284)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE APRES IMPOT</b>		<u>106 968</u>	<u>32 272</u>	<u>74 696</u>

**INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS****"I.F.B.T"**

19 Bis, Rue Kamel Ataturk - 1001 Tunis, Tunisie

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE***(Montants exprimés en dinar)*

	Exercice		Variation
	2019	2018	
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Résultat net	106 968	32 272	74 696
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions	15 10 779	9 268	1 511
Variation des :			
Clients et comptes rattachés	5 (23 769)	(51 530)	27 761
Autres actifs courants	6 (11 772)	39 425	(51 197)
Placements et autres actifs financiers	7 (30 145)	(41 539)	11 394
Fournisseurs d'exploitation	10 (2 017)	26 557	(28 574)
Autres passifs courants	11 (32 034)	53 786	(85 820)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<u>18 010</u>	<u>68 239</u>	<u>(50 229)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	4 (5 800)	(3 500)	(2 300)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<u>(5 800)</u>	<u>(3 500)</u>	<u>(2 300)</u>
<b>Variation de trésorerie</b>	<u>12 210</u>	<u>64 739</u>	<u>(52 529)</u>
Trésorerie au début de la période	102 975	38 236	64 739
Trésorerie à la clôture de la période	115 185	102 975	12 210

## **LES NOTES DE PRESENTATION**

### **NOTE 1 : PRESENTATION DE L'INSTITUT**

L'Institut de Formation de la Bourse de Tunis (IFBT) est une société anonyme au capital de D : 300.000. Agréé le 04 Juin 2004 par le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, N° d'agrément 04 620 11.

L'Institut est administré par un conseil d'administration. Il est dirigé par un Président Directeur Général.

Le capital initial était de D : 75.000 divisé en 750 actions de D : 100 chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juillet 2015 a décidé l'augmentation le capital social de D : 75.000 pour le porter à D : 150.000 et ce par l'incorporation de réserves extraordinaires et la création de 750 actions nouvelles gratuites.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mai 2018 a décidé l'augmentation le capital social de D : 150.000 pour le porter à D : 300.000, et ce, par l'incorporation de réserves extraordinaires et la création de 1.500 actions nouvelles gratuites.

L'«I.F.B.T» a pour objectif d'assurer :

- La formation des différentes catégories de personnel des établissements bancaires et financiers dans le domaine de l'activité boursière et financière.
- La formation des cadres, experts et enseignants dans les domaines financier, comptable et ceux liés à la gestion.
- L'organisation et prestation de service de consulting dans les domaines liés à l'objet principal de l'activité de la société.
- La gestion et le suivi des cycles diplômant et cursus de cartes professionnelles.
- L'organisation de congrès, de réunions et de conférences.
- L'édition et la commercialisation des supports pédagogiques.
- La prestation d'autres services liés à l'objet principal de l'activité de la société.
- La participation à toute entreprise liée directement ou indirectement aux activités bancaires, financières, comptables et autres en relation avec son objet.
- La création de filiales et d'instituts tant en Tunisie qu'à l'étranger.

### **NOTE 2 : CADRE DE REFERENCE RETENU POUR L'ETABLISSEMENT DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers sont établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

### **NOTE 3 : PRINCIPES ET BASES DE MESURES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

#### **3.1 Unité monétaire**

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien.

#### **3.2 Les immobilisations**

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties linéairement à compter du jour de leur mise en exploitation.

Les taux retenus à ce titre sont les suivants :

- Logiciels	33%
- Matériel informatique	33%
- Equipement de bureau	20%
- Installations générales et aménagements	10%
- Installations techniques, matériel et outillage	10%

#### **3.3 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères**

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les pertes et gains de change sont constatés en résultat de l'exercice.

#### **3.4 Réalisation des revenus et rattachement des charges aux produits**

Les revenus sont comptabilisés au moment de leur réalisation. Les charges qui ont concouru à la réalisation de ces revenus sont rattachées à l'exercice de constatation des revenus correspondants.

#### **3.5 Taxe sur la valeur ajoutée**

La société procède à la comptabilisation des produits et des charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA collectée », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, TVA déductible ».

**Note 4 : Les immobilisations Incorporelles & Corporelles**

A la clôture de l'exercice 2019, les immobilisations incorporelles et corporelles, nettes d'amortissements, s'élevaient à D : 23.699, contre D : 28.678, à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<u>Immobilisations</u>	<u>31/12/2019</u>		<u>31/12/2018</u>	
	<u>Valeurs brutes</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeurs nettes</u>	<u>Valeurs nettes</u>
<i>Immobilisations Incorporelles</i>				
Logiciel	16 458	(12 875)	3 583	-
Site Web en cours	7 000	(4 081)	2 919	5 252
<b>Total Immobilisations Incorporelles</b>	<b>23 458</b>	<b>(16 956)</b>	<b>6 502</b>	<b>5 252</b>
<i>Immobilisations Corporelles</i>				
Matériel informatique	77 831	(77 831)	-	-
Equipements de bureau	21 904	(21 753)	151	1 059
Installations générales et aménagements	65 208	(49 362)	15 846	22 367
Avance Fournisseur d'immobilisations	1 200	-	1 200	-
<b>Total Immobilisations Corporelles</b>	<b>166 143</b>	<b>(148 946)</b>	<b>17 197</b>	<b>23 426</b>
<b>Soldes au 31 Décembre 2019</b>	<b>189 601</b>	<b>(165 902)</b>	<b>23 699</b>	<b>28 678</b>

Les mouvements de l'exercice ainsi que les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles sont présentés au niveau du tableau qui suit :

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS**  
 Exercice clos le 31 Décembre 2019  
 (Montants exprimés en dinar)

	Taux	Valeurs brutes			Amortissements			VCN
		31.12.18	Additions	31.12.19	31.12.18	Dotations	31.12.19	31.12.19
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>18 858</b>	<b>4 600</b>	<b>23 458</b>	<b>13 606</b>	<b>3 350</b>	<b>16 956</b>	<b>6 502</b>
Logiciel	33%	11 858	4 600	16 458	11 858	1 017	12 875	3 583
Site Web	33%	7 000	-	7 000	1 748	2 333	4 081	2 919
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>164 943</b>	<b>1 200</b>	<b>166 143</b>	<b>141 517</b>	<b>7 429</b>	<b>148 946</b>	<b>17 197</b>
Matériel informatique	33%	77 831	-	77 831	77 831	-	77 831	-
Equipements de bureau	20%	21 904	-	21 904	20 845	908	21 753	151
Installations générales et aménagements	10%	65 208	-	65 208	42 841	6 521	49 362	15 846
Avance Fournisseur d'immobilisations		-	1 200	1 200	-	-	-	1 200
<b>Total</b>		<b>183 801</b>	<b>5 800</b>	<b>189 601</b>	<b>155 123</b>	<b>10 779</b>	<b>165 902</b>	<b>23 699</b>

**Note 5 : Clients et comptes rattachés**

Le poste "Clients et comptes rattachés" qui s'élève, au 31 Décembre 2019, à D : 150.047, contre D : 126.278, au 31 Décembre 2018, se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>
BANQUE DE TUNISIE	16 738
BFPME	8 869
AMEN BANK	8 653
UNION FINANCIERE	8 522
CGF	8 403
UIB FINANCE	7 321
UGFS NORTH AFRICA	7 046
STB BANK	6 748
BTE	6 382
GAT VIE	4 999
TOPNET SA	4 874
ATB	3 795
TUNISIE VALEURS	3 685
BMCE CAPITAL SECURITIES	3 523
CHRISTINE FASHION	3 441
MAXULA BOURSE	2 917
ATTIJARI GESTION	2 857
TUNISIAN SAUDI BANK	2 857
B.V.M.T	2 500
ASTREE ASSURANCE	2 500
GAT ASSURANCE	2 500
MENA CAPITAL PARTNERS	2 381
M.A.C SA	2 024
GTI	2 023
Autres	24 489
<u>Total</u>	<u>150 047</u>



**Note 6 : Autres Actifs Courants**

Le poste « Autres actifs courants » qui s'élève, au 31 Décembre 2019, à D : 218.473, contre D : 206.701, au 31 Décembre 2018, se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>Variation</u>
Avance fournisseur d'exploitation	7 679	-	7 679
Produits à recevoir	-	20 913	(20 913)
Charges constatées d'avance	5 832	2 568	3 264
Etat, report d'impôt	191 507	182 898	8 609
Certificats de retenue à la source non parvenues	12 853	-	12 853
Etat, TVA déductible	602	322	280
<u>Total</u>	<u>218 473</u>	<u>206 701</u>	<u>11 772</u>

**Note 7 : Placements et autres actifs financiers**

Le poste « Placements et autres actifs financiers » totalise, au 31 Décembre 2019, D : 161.910, contre D : 131.765 à la même date de l'exercice précédent, représentant exclusivement les placements en titres SANADETT SICAV.

**Note 8 : Liquidités et Equivalents de Liquidités**

Le poste « Liquidités et équivalents de liquidités » totalise, au 31 Décembre 2019, D : 115.185, contre D : 102.975 à la même date de l'exercice précédent et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>Variation</u>
Banque	115 055	101 765	13 290
Caisse	130	1 210	(1 080)
<u>Total</u>	<u>115 185</u>	<u>102 975</u>	<u>12 210</u>

**Note 9 : Capitaux Propres**

Les capitaux propres s'élèvent, au 31 Décembre 2019, à D : 561.045, contre D : 454.077, au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

		<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>Variation</u>
Capital social		300 000	300 000	-
Réserves légales		24 920	18 122	6 798
Résultats reportés	(a)	129 157	103 683	25 474
Résultat de l'exercice		106 968	32 272	74 696
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>		<u>561 045</u>	<u>454 077</u>	<u>106 968</u>

(a) : Les excédents antérieurs se détaillent comme suit :

Résultats reportés au 31/12/2018	103 683
Affectation du résultat 2018	32 272
Réserves légales	(6 798)
Résultats reportés au 31/12/2019	<u>129 157</u>

**Note 10 : Fournisseurs et comptes rattachés**

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » totalise au 31 Décembre 2019 un solde de D : 52.237, contre D : 54.254, au 31 Décembre 2018 et se détaille ainsi :

		<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>Variation</u>
Fournisseurs d'exploitation	(A)	1 560	21 254	(19 694)
Fournisseurs factures non parvenues	(B)	50 677	33 000	17 677
<b>Total</b>		<u>52 237</u>	<u>54 254</u>	<u>(2 017)</u>

(A) Les fournisseurs d'exploitation se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2019</u>
Société Alpha services	492
Société CISI	1 068
<b>Total</b>	<u>1 560</u>

(B) Les fournisseurs factures non parvenues se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2019</u>
Tunisie Clearing	31 477
Société GAC	19 200
<b>Total</b>	<u>50 677</u>

**Note 11 : Autres Passifs Courants**

Le poste « Autres passifs courants » totalise, au 31 Décembre 2019, D : 56.032, contre D : 88.066, au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

		<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>Variation</u>
Produits constatés d'avance		-	40 754	(40 754)
Charges à payer		10 712	7 524	3 188
Impôts et taxes		41 800	35 615	6 185
Organismes sociaux		2 614	2 308	306
Congés payés		906	1 865	(959)
<b>Total</b>		<u>56 032</u>	<u>88 066</u>	<u>(32 034)</u>

**Note 12 : Revenus**

Le chiffre d'affaires totalisé, au 31 Décembre 2019, D : 455.607, contre D : 349.897, au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>Variation</u>
Prestations de services soumises à la TVA	450 567	348 247	102 320
Prestations de services en suspension de la TVA	5 040	1 650	3 390
<u>Total</u>	<u>455 607</u>	<u>349 897</u>	<u>105 710</u>

**Note 13 : Achats consommés**

Les charges liées à la formation totalisent, au 31 Décembre 2019, D : 220.476, contre D : 197.919, au 31 Décembre 2018 et s'analysent comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>Variation</u>
Prestations de services	145 747	101 151	44 596
Achats étrangers	15 184	4 418	10 766
Achats locaux	2 270	1 220	1 050
Achats fournitures de bureaux	1 123	3 931	(2 808)
Missions et réceptions	51 045	79 856	(28 811)
Photocopie et relures	1 099	1 229	(130)
Électricité	3 483	6 039	(2 556)
Eau	525	75	450
<u>Total</u>	<u>220 476</u>	<u>197 919</u>	<u>22 557</u>

**Note 14 : Charges de personnel**

Les charges de personnel s'élèvent au 31 Décembre 2019 à D : 36.089, contre D : 40.432, à la clôture de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>Variation</u>
Salaires et compléments de salaires	31 681	34 537	(2 856)
Charges sociales	5 342	5 895	(553)
Congés payés	(934)	-	(934)
<u>Total</u>	<u>36 089</u>	<u>40 432</u>	<u>(4 343)</u>

**Note 15 : Dotations aux amortissements et aux provisions**

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 Décembre 2019 à D : 10.779, contre D : 9.268, à la clôture de l'exercice 2018, représentant exclusivement les dotations aux amortissements des immobilisations.

**Note 16 : Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation s'élèvent, au 31 Décembre 2019, à D : 85.832, contre D : 73.373, au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

		<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>Variation</u>
Entretien et réparation		8 609	8 351	258
Assurances		297	290	7
Honoraires		43 778	38 108	5 670
Publicité, publication et relations publiques		4 982	10 867	(5 885)
Déplacements, missions et réceptions	(A)	21 321	7 440	13 881
Frais postaux et de télécommunication		2 226	3 021	(795)
Services bancaires et assimilés		474	603	(129)
Impôts et taxes	(B)	2 694	3 941	(1 247)
Autres		1 451	752	699
<u>Total</u>		<u>85 832</u>	<u>73 373</u>	<u>12 459</u>

(A) Les Déplacements, missions et réceptions se détaillent comme suit :

		<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>Variation</u>
Voyages et déplacements		3 889	1 951	1 938
Restaurants		1 338	1 303	35
Missions		1 927	465	1 462
Réceptions		14 167	3 721	10 446
<u>Total</u>		<u>21 321</u>	<u>7 440</u>	<u>13 881</u>

(B) Les impôts et taxes se détaillent comme suit :

		<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>Variation</u>
TFP		618	691	(73)
FOPROLOS		309	345	(36)
TCL		105	100	5
Droits d'enregistrement et de timbres		1 662	2 805	(1 143)
<u>Total</u>		<u>2 694</u>	<u>3 941</u>	<u>(1 247)</u>

**Note 17 : Charges financières**

Les charges financières s'élèvent, au 31 Décembre 2019, à D : 502, contre D : 1.338 au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>Variation</u>
Pertes de changes	138	1 338	(1 200)
Moins value latente sur titres SICAV	360	-	360
Autres charges financières	4	-	4
<u>Total</u>	<u>502</u>	<u>1 338</u>	<u>(836)</u>

**Note 18 : Produits financiers**

Les produits financiers qui s'élèvent, au 31 Décembre 2019, à D : 9.288 contre D : 5.448, au 31 Décembre 2018, se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>Variation</u>
Gains de change	422	-	422
Dividendes	7 675	3 353	4 322
Plus value sur cession de titres SICAV	480	-	480
Plus value latente sur titres SICAV	-	1 615	(1 615)
Intérêts créditeurs	711	480	231
<u>Total</u>	<u>9 288</u>	<u>5 448</u>	<u>3 840</u>

**Note 19 : Impôts sur les sociétés**

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2019 s'élève à D : 3.837. Il est déterminé conformément à la législation en vigueur, comme suit :

<b><u>Résultat comptable net</u></b>		<b>106 968</b>
<b><u>A réintégrer</u></b>		<b>5 598</b>
Impôt sur les sociétés	3 837	
Contribution sociale de solidarité	384	
Plus value latente sur titres sicav 2018	1 345	
Charges non déductibles	7	
Pénalités de retard	25	
<b><u>A déduire</u></b>		<b>(8 660)</b>
Dividendes	(7 675)	
Plus value latente sur titres sicav 2019	(985)	
<b><u>Réintégration de l'amortissement de l'exercice 2019</u></b>		<b>10 779</b>
<b><u>Résultat fiscal avant imputation des reports déficitaires et des amortissements différés</u></b>		<b>114 685</b>
Amortissements différés exercice 2014	(8 258)	
Amortissements différés exercice 2015	(31 259)	
Amortissements différés exercice 2016	(8 789)	
Amortissements différés exercice 2017	(7 962)	
Amortissements différés exercice 2018	(9 268)	
Amortissements différés exercice 2019	(10 779)	
<b><u>Résultat fiscal de l'exercice</u></b>		<b>38 370</b>
<b><u>Impôt sur les sociétés au taux de 10%</u></b>		<b>(3 837)</b>
Retenues à la source		12 446
Crédit d'impôt de 2018		182 898
<b><u>Crédit d'impôt à reporter</u></b>		<b>191 507</b>
<b><u>Contribution sociale de solidarité (au taux de 1%)</u></b>		<b>384</b>





**Institut de Formation de la Bourse de Tunis**

19 bis, Rue Kamel Ataturk, 1001 Tunis

Tél. : (+216) 71 340 815 – Fax : (+216) 71 340 806 – E-mail : [contact@ifbt.tn](mailto:contact@ifbt.tn) – site web : [www.ifbt.tn](http://www.ifbt.tn)